CD 64 BASKETBALL	**Projet arbitrage jeunes 2024**	
	Thématique :	**Arbitrage**
	Destinataires :	**Clubs**
	Nombre de pièces jointes :	
	☐ **Echéance de réponse :** ☐ **Information**	

<u>Ce qu'il faut retenir</u> :
Mise en place du projet arbitrage jeunes 2024
Divisions concernées: U13 (M et F) D1 et U15 (M et F) D1

A partir de janvier, nos jeunes arbitres récemment validés, pourront être désignés sur les **rencontres U13 et U15 D1 (F et G).**
Ces rencontres seront couvertes **dans la limite des disponibilités de nos jeunes arbitres**.

Elles seront programmées :
– le samedi à 13h s'il n'y a qu'un seul match soumis à désignation
– le samedi à 13h et 15h s'il y a 2 matchs de ces catégories dans la même salle.
Ces horaires pourront être modifiés par dérogation sur FBI au plus tard à J-15 afin de faciliter le travail de répartition. Le non respect de ce délai entrainera une pénalité financière de 25€.

Un(e) jeune arbitre officiera :
– avec un arbitre tuteur (expérimenté)
– avec un(e) autre jeune arbitre. Dans ce cas, ceux-ci seront accompagnés d'un coach désigné par la CDO qui suivra la rencontre depuis la table de marque.

Les frais d'arbitrage seront divisés et à régler par les 2 clubs en présence.

Contact : Commission des Officiels E-mail : **cdo@basket64.com**

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Francis BORDENAVE Secrétaire général	Cyril Bellehigue Responsable Commission des Officiels	Eric CAMBLATS Responsable Pole Pratiques
Référence	2023-12-18- CD64- CDO – Projet arbitrage jeunes 2024	